FOIRE-CONCOURS DE CHEVAUX DE LILLE

La seconde foire aux chevaux a eu lieu hier, sur l'Esplanade, avec un succès comparable à celui du mois de novembre dernier.

Dès maintenant, on peut assurer que les deux foires annuelles de Lille, en avril et septembre, seront suivies avec intérêt par les amateurs, négociants et industriels.

500 chevaux de toutes catégories ont été présentés au jury ; il y avait autant de chevaux de trait, de voiture et de selle, qu'en 1911, mais un peu moins de poulains. Mais presque tous les chevaux étaient des sujets de valeur, ce qui correspond au but poursuivi, qui est non pas de permettre la vente de chevaux vieillis ou tarés, mais de faciliter les transactions entre éleveurs et amateurs.

Ces transactions ont été particulièrement nombreuses, et l'on citait des chevaux vendus de 1200 à 1800 francs, et même 2.500 francs. Plusieurs ont été achetés par des Allemands.

L'organisation du concours était parfaite : l'allée longeant le canal était réservée aux voitures.

Les chevaux de voiture et les poulains, les chevaux de selle, les poneys, les mulets et ânes, chaque catégorie séparée par un espace pour permettre le trot, étaient d'un côté du kiosque, les chevaux de trait de l'autre côté.

Les opérations du jury ont duré de dix heures à midi et demi.

M. Parmentier, les opérations terminées, a donné lecture, du haut du kiosque, des primes suivantes :

Primes d'éloignement. — MM. Dubromez, Lambres ; Heugebart, Houtkerque ; Lacourt, Villereau ; Lowagie, Arras ; Ochin, Wavrancourt.

PREMIERE CATEGORIE. — **Poulains de 1 à 2 ans.** — Jury : Président, M. Davaine ; membres : MM. Macarez, ancien président des Agriculteurs du Nord ; Debuchy, président des Agriculteurs du Nord ; Desprez, vice-président des Agriculteurs du Nord ; Hocedez, propriétaire éleveur à Wattignies.

MM. Bailly, prime de 20 fr. et une médaille d'argent offerte par le Stud Bock : Destombes frères, de Bondues, 20 fr. ; Renard, Marcq-en-Barœul, 15 fr. ; Bailly, St-André ; Lelong, Lambersart, 15 fr. ; Destombes frères, Linselles ; Ducroquet, Pérenchies, 10 fr. ; Veuve Destombes, Linselles, 5 fr. ; Dubromet, Lambres, 5 fr. ; Verdavaine, Landas, 15 fr.

Les propriétaires ayant plusieurs chevaux classés ne toucheront qu'une seule prime.

DEUXIEME CATEGORIE. — **Chevaux de trait.** — Jury : Président, M. Davaine ; membres : MM. Guilbert, président du Comice Agricole : Maes, brasseur à Lille ; Colin Arthur, entrepreneur à Lille ; Rivière, vétérinaire à Lille ; Duhamel, entrepreneur à Lille.

1er prix, 50 fr., M. Leclercq, cultivateur à La Madeleine ; 2e, 40 fr., M. Damon, cultivateur à St-André ; 3e, 40 fr., M. Lefebvre Jean, cultivateur à Lille ; 4e, 40 fr., M. Lescrouart, de Wambrechies ; 5e, 40 fr., M. Houzé, de Wattrelos ; 6e, 25 fr., M. Delattre, de Frelinghien ; 7e, 25 fr., M. Ducroquet Lucien, id. ; 8e, 25 fr. ; M. Cousin, Marcq-en-Barœul ; 9e, 25 fr., M. Delerue, Mons-en-Barœul ; 10e, M. Decottignies, Pérenchies, 20 fr.

11e prix, M. Denis, La Madeleine, 20 fr. ; 12e, 20 fr., M. Henry Courouble, Marcq-en-Barœul ; 13e, 20 fr., M. Dufermont, Lambersart ; 14e, 20 fr., M. Cocher, Péronne-en-Mélantois ; 15e, 20 fr., M. Bécu, Fleurbaix ; 16e, 20 fr., M. Romain Leclercq, Laventie ; 17e, 10 fr., M. Taine, briquetier à Lille ; 18e, 10 fr., M. Destombes, de Bondues ; 19e, 10 fr., M. Verdier, Lompret ; 20e, 10 fr., M. Léon Delerue, à Hellemmes ; 21e, 10 fr., M. Haquette, Marcq-en-Barœul.

TROISIEME CATEGORIE. — **Chevaux de voiture et de luxe.** — Jury : Président, M. Davaine ; membres, MM. Henri Lefebvre, de Wattignies ; Marchand Alexandre, de Lille ; Wattine Paul, de Lille ; Hocedez J.-B., Lille ; Brandt, id. ; Destombes Albert, Bondues.

Prime de 50 fr., M. Lowagie, à Arras ; 30 fr., Y. Lefebvre, à Lille ; 30 fr., Ochin, à Wavrancourt ; 30 fr., Castelin, à Lille ; 25 fr., Tribou, à Hem-Langlet ; 20 fr., E. Chatillez, à Roubaix ; 15 fr., Pille, à Lille.

Total : 200 francs.

Les propriétaires ayant plusieurs chevaux classés ne touchent qu'une seule prime.

Primes de nombre. — MM. Leclercq, marchand de chevaux à Laventie, 50 fr. ; Maspean, id. à Wez-Macquart, 25 fr. ; Lowagies, Arras, 15 fr. ; Castelain, Lille, 10 fr.

KEPHALDOL 6556

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 30 avril

MEURTRE A DENAIN

Auguste Freundt, 44 ans, métallurgiste, était pensionnaire chez les époux Ségard, à Denain.

Le 25 novembre 1911, vers 9 heures du soir, des voisins entendirent la femme Ségard appeler au secours. Deux d'entre eux pénétrèrent dans la maison, et trouvèrent Ségard étendu sur le sol de la chambre qu'il occupait au premier étage, en face de celle de Freundt. Ségard était mort.

Il portait au nez une blessure faite avec un bâton, au bras deux autres blessures faites par un instrument tranchant, et à la poitrine une plaie analogue aux deux précédentes, mais qui, s'étendant jusqu'au cœur, avait déterminé la mort. Dans la chambre de Freundt on trouva le poignard tâché de sang qui avait servi à commettre le crime, et une voisine aperçut le meurtrier prenant la fuite.

La femme Ségard, seul témoin de la scène, a déclaré qu'au moment de se coucher, son mari avait demandé à Freundt, qui jouait de l'accordéon, dans sa chambre, de cesser pour lui permettre de se reposer. Freundt, se mettant brusquement en colère, avait saisi un bâton et pénétrant dans la chambre de Ségard en avait frappé celui-ci d'un coup sur le nez. Désarmé par la femme, l'accusé était retourné dans sa propre chambre, s'y était armé d'un poignard, et était revenu en frapper Ségard.

Freundt, après avoir pris la fuite, s'est constitué prisonnier à Briey, le 3 décembre 1911. Il reconnaît avoir frappé Ségard, mais il prétend que c'est après avoir été empoigné par lui.

Il n'a jamais été condamné.

Freundt est condamné à **6 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour.**

ABUS DE CONFIANCE A LAMBERSART

Léon Gouget, 35 ans, était employé en qualité de deuxième comptable depuis le 1er mai 1903 à la teinturerie Delcourt et Cie, à Lambersart. Ses appointements mensuels étaient en dernier lieu de 200 francs. Il avait comme fonctions d'établir chaque semaine l'état des salaires dûs aux ouvriers et d'en effectuer le paiement.

La teinturerie occupe une centaine d'ouvriers et la feuille de paie comporte chaque semaine 120 à 130 articles.

Tous les huit jours, l'accusé recevait du comptable principal 3000 fr. avec le mandat de verser à chaque ouvrier le salaire qui lui revenait. Gouget devait restituer à la caisse l'excédent. Mais après avoir établi le décompte de chaque ouvrier, il majorait les totaux et s'appropriait la majoration. D'après les calculs faits par l'expert, et que d'une façon générale Gouget ne conteste pas, ses détournements se sont élevés à 48.309 fr.

Il a déjà été condamné.

Léon Gouget est condamné à **5 ans de prison.**

MODIFICATIONS AUX HORAIRES DES TRAINS

à partir du 1er Mai

En vue de faciliter le service à Pont-de-la-Deûle, le train 356 (départ de Lille à 22 h. 14), qui a lieu les dimanches et fêtes, du 1er juillet au 30 septembre, empruntera la voie des directs et n'arrêtera plus à Pont-de-la-Deûle.

Le train de messageries 3832 aura son point de départ reporté d'Amiens à Lille. Jusqu'à nouvel avis, ce train sera *facultatif entre* Lille et Amiens.

En vue d'améliorer la correspondance à Lille, entre les trains 2212, venant d'Hazebrouck, et 2909, se dirigeant vers Douai, le train 2909 sera retardé de cinq minutes au départ de Lille (départ 11 heures au lieu de 10 h. 55) ; le battement entre les deux trains sera ainsi porté de 6 à 11 minutes. Toutefois, le train 2909 n'arrêtera plus à la halte de Wattignies-Templemars.

Ligne de Lille-Hazebrouck-Calais. — Le petit train 2280 n'arrêtera plus à Fives-Saint-Maurice.

Ligne d'Arras-Béthune-Hazebrouck-Dunkerque. — Les trains 2007 et 2013 desserviront la station de Vimy.

Le train 2316, qui dessert à 0 h. 12 le point d'arrêt facultatif de Liévin, les dimanches et fêtes, y fera également arrêt en semaine, à titre d'essai.

Le train de plaisir D.T., habituellement mis en marche de Dunkerque à Tourcoing, les dimanches et fêtes, de juin au dernier dimanche de septembre, sera retardé de 33 minutes au départ de Dunkerque (21 h. 25), afin de relever la correspondance du train 2183, venant de Ghyvelde.

Ainsi retardé, le train D. T. partira de Dunkerque à 21 h. 25 ; sa marche sera accélérée et il arrivera à Tourcoing à 23 h. 40 au lieu de 23 h. 16.

Il sera prévu un train de messageries 3957 entre Douai, Lens et Hazebrouck, jusqu'à nouvel avis. Ce train sera facultatif.

Le rapide 1278 — Calais-Bâle d'été — sera avancé de 13 minutes au départ de Calais-Maritime (13 heures 07) ; sa marche sera accélérée et son arrivée à Laon sera fixée à 16 h. 21, au lieu de 16 h. 41.

Comme conséquence de la modification du train 1278, le train 60 suivra tous les jours et toute l'année son horaire actuel d'hiver sur le parcours d'Abbeville (départ, 14 h. 44) à Longpret (arrivée, 15 h. 09).

Ligne de Paris à Arras-Douai-Lille. — Le train 305 aura son départ d'Amiens retardé de vingt minutes (13 heures 27), afin de relever à cette gare, au lieu de Longueau, la correspondance du train 1256, venant de Tergnier, qui, ainsi qu'il est dit plus loin, n'entrera plus à Longueau. Par suite, le train 305 recevra à Amiens, au lieu de Longueau, la correspondance du train 11, venant de Paris.

A titre d'essai, le train 2920, partant de Douai à 7 h. 20, vers Lille, sera mis en marche en semaine, pendant les vacances de Pâques et pendant les grandes vacances. En résumé, ce train circulera tous les jours, sauf les dimanches et fêtes.

Ligne de Lille et à Douai à Libercourt et Lens. — En vue de régulariser la marche du train 2309, partant de Lens à 15 heures 20, et d'assurer dans de meilleures conditions la correspondance vers Douai du train 2915 à Libercourt, ses arrêts aux points d'arrêt de Pont de Sallaumines et du Faubourg d'Hénin seront supprimés.

En vue de faciliter le service à Pont-de-la-Deûle, le train 3028 — départ de Lens, 12 h. 01 — Empruntera la voie des trains directs et n'arrêtera plus à Pont-de-la-Deûle.

Ligne de Douai à Saint-Just par Marcoing et Masnières. — Les dimanches et fêtes, de juin à septembre inclus, le train 3405 sera avancé de 13 minutes sur le parcours de Roye à Chaulnes, où il sera mis en correspondance avec le train de plaisir n° 1261, (départ de Tergnier sur Boulogne à 6 h. 13) habituellement mis en marche les dimanches et fêtes, de juin à septembre.

Le train poste 3455 sera avancé de 5 minutes au départ de Masnières ; son stationnement d'une heure à Marcoing sera réduit à trois minutes et son arrivée à Cambrai sera fixée à 21 heures 35 au lieu de 22 heures 37, afin de correspondre aux trains 2815 vers Somain et 2812 vers Busigny.

Le train 3455 ne relèvera plus, à Marcoing, la correspondance de l'express 3481 venant de Saint-Just.

Le train 3406 (départ de Cambrai vers St-Just, à 5 h. 39, sera retardé de six minutes au départ de Chaulnes, où il relèvera la correspondance du train 1257, venant d'Amiens.

Le train 3452 sera retardé de 16 minutes au départ de Cambrai, d'où il partira à 18 h. 50, pour relever la correspondance du train 3413, venant de Busigny.

Le train 3407 aura son départ de Saint-Just retardé de 8 h. 09 à 8 h. 39, afin de relever à cette gare la correspondance de l'express n° 1, venant de Paris. Le train 3407 sera prolongé de Roye à Cambrai en remplacement du 3409.

Le train 3407 desservira le point d'arrêt de Roye (faubourg Saint-Gilles) et assurera immédiatement à Chaulnes la correspondance de ou pour Amiens et de ou pour Tergnier, aux trains 1254 et 1259 ; il correspondra à Péronne au train 6, vers Ham, et à Marcoing, au train 3442, vers Masnières.

Le train 3411 aura son point de départ reporté de Roye à Creil (départ, 9 h. 54). Il remplacera, comme il est dit précédemment, le train 55, sur le parcours de Creil à Clermont.

Le train 3409, remplacé par le train 3411, sur le parcours de Saint-Just à Roye, et par le train 3407, sur le parcours de Roye à Cambrai, sera supprimé ; ses correspondances à Montdidier seront assurées par les trains 3407 et 3411.

Les trains 3443 partant de Masnières pour Marcoing, à 12 h. 35, et 3444, partant de Marcoing pour Masnières, à 13 heures 23, seront supprimés.

L'horaire des trains express 3480 et 3431, Valenciennes-Saint-Just et retour, sera accéléré ; le train 3480, (départ de Valenciennes 6 h. 30) partira de Cambrai à 7 h. 35 au lieu de 7 h. 22 et arrivera à Saint-Just à 9 h. 31, au lieu de 9 h. 30 ; le train 3481 partira de Roye à 20 heures 47 (heure actuelle) et arrivera à Cambrai à 22 h. 04, au lieu de 22 h. 15, l'heure d'arrivée à Valenciennes restant fixée à 23 heures 23.

Ligne de Paris à Compiègne, Saint-Quentin, Maubeuge. — En vue d'améliorer les relations de St-Quentin avec Paris, dans la matinée, le train 110 partant de Tergnier à 8 h. 30, aura son point de départ reporté à St-Quentin, d'où il partira à 8 h. 20 ; la marche de ce train sera accélérée et il sera transformé en express jusqu'à Paris, où il arrivera à 11 h. 10.

Le train omnibus n° 110, partant de Busigny à 6 h. 59, et arrivant à Tergnier à 8 h. 05, prendra le numéro 156.

Le train express 2236 desservira la gare de Sous-le-Bois (0 h. 01-0 h. 02). Cet arrêt sera réservé aux voyageurs sans bagages, service assuré par les conducteurs.

Le train rapide 106, venant de Cologne, arrêtera, à titre d'essai, à Tergnier (5 h. 49 5 h. 50), où il correspondra au train 1253, se dirigeant vers Laon et Reims, correspondance non garantie.

Le train 150 sera retardé de 17 minutes sur le parcours de Jeumont à Aulnoye, en vue de réduire l'attente des voyageurs en provenance d'Hautmont notamment, et à destination des stations desservies par l'express 124. Il partira ainsi de Maubeuge à 13 h. 20, pour arriver à Jeumont à 13 h. 37.

Comme conséquence de la modification exposée plus loin, apportée à l'horaire du train 1409, le train 100 ne desservira plus la halte d'Honnechy, où arrêtera le 1409.

Ligne de Somain à Busigny. — A titre d'essai et du 1er mai au 31 décembre, le train 3852, actuellement utilisable par les voyageurs une fois par semaine, entre Cambrai et Busigny (départ de Cambrai (0 h. 02 ; arrivée à Busigny, 0 h. 43), sera utilisable tous les jours, sauf dans la nuit des dimanches et fêtes aux lundis et lendemains de fêtes. Ces jour-là, le 3852 sera remplacé par un train 2824, qui partira de Cambrai à 0 h. 02, desservira Caudry et arrivera à Busigny à 0 h. 34.

Ligne de Lourches à Denain et Valenciennes. — Le train 1963 stationnera une minute au lieu de 31 minutes à Lourches (17 h. 39-17 h. 40), et sera limité à Denain, où il arrivera à 17 heures 48.

Par contre, le train 1971, retardé de 15 minutes, sera prolongé de Denain (départ 18 heures 20) à Valenciennes (arrivée 18 h. 52.)

KEPHALDOL 6556

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Monsieur Henri DUBOIS

décédé pieusement à **Lille**, le 29 avril 1912, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le jeudi **2 mai, à 11 heures,** en l'église Saint-Etienne, à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

(Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille, à cinq heures et demie du soir).

L'assemblée à la maison mortuaire, 66, rue de l'Hôpital-Militaire, à 10 h. 3/4.

On est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

30-a.-1er-m.

—(o)—

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Robert DRUESNE

fils de M. le Docteur DRUESNE

pieusement décédé à **Roubaix,** le 30 avril 1912, dans sa 25e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Services solennels** qui auront lieu le **vendredi 3 mai,** à dix heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 99, rue du Collège, à Roubaix. 6630

REMERCIEMENTS

La famille de M. Louis PRUVOST, remercie les personnes qui ont bien voulu assister aux Funérailles du regretté défunt, chef de bataillon au 70e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur.

Elle exprime, à tous, toute sa gratitude pour les témoignages de douloureuse sympathie qu'on lui a manifestés à cette occasion.

Il ne sera pas envoyé de cartes de remerciements. 6632

MARCHES

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, 30 avril 1912.

Avoine jaune. — Courant, 23,50 ; prochain, 23,55; mai-juin 23,60; 4 de mai 23,65; juillet-août 22,90 ; 4 derniers, 19,00. Tendance ferme.

Avoine blanche. — Courant 23,85 ; prochain, 23,80 ; mai-juin, 23,90 ; 4 de mai, 23,90 ; juillet-août, 23,95 ; 4 derniers, 19,25. Tendance ferme.

Blé roux bigarré. — Courant 30,75 ; prochain, 30,55 ; mai-juin, 30,25 ; 4 de mai, 28,90 ; juillet-août, 29,35 ; 4 derniers, 25,50. — Tendance ferme.

Blé blanc. — Courant, 31,00 ; prochain, 30,90; mai-juin, 30,50 ; 4 de mai 29,25 ; juillet-août 29,90 ; 4 derniers 25,75. — Tendance ferme.

LILLE, 30 avril

Sucre. — Roux 88°, 43,». — Cuite 1er jet, »,». — Pain n° 1, 84,». — Cassé, boîte 5 kil., 84,50.

3/6 fin disponible, 64,»

BAILLEUL, 30 avril

Blé, 22 fr. l'hectolitre. — Haricots, 53 à 60 id. — Avoine, 24 fr. les 100 kilos. — Foins, 7 à 8 id. — Pailles, 4 à 5 id.

BERGUES, 29 avril

Blé blanc, l'hect., 23,72. — Blé roux, id., 23,68. — Haricots vieux, 46,66. — Fromages vieux, le q. m. 120

Cours des bestiaux. — Bœufs et vaches, 0,95 à 1,05. — Porcs gras, 1,30 à 1,375.

40 veaux gras (jeudi25 avril) vendus de 1,20 à 1,50.

Cours des fourrages. — Foin de trèfle, 1re qual., 100 fr.; 2e q., 65 fr. les 1000 kilos. — 2e coupe, 85 fr. — Paille de blé, 52 fr. ; id. d'avoine, 42 fr. ; id. de seigle, 35 fr.

PARIS, 29 avril.

Sucres raffinés. — La demande est toujours sans activité ; les cours ne varient pas.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 82,50 à 83. — En cartons de 1 kilo rangé, 84 à 84,50. — En caisses de 50 à 60 kilos rangés, 83 à 83,50. — En caisses de 25 à 30 kilos rangés, 83,50 à 84. — En caisses de 10 kilos rangés, 84 à 84,50. — Raffinés en poudre s. d., 80 à 80,50.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 54,50; pains, 52,50.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 77,50 à 78,50. — Morceaux irréguliers, 77,50 à 78,50. — Petits déchets, 78 à 78,50. — Sucre en poudre, 77 à 77,50. — Semoule (selon finesse), 79,50 à 80. — Glaces, 79,50 à 80,50. — Sucres cristallisés extra acquit, 74,25 à 74,75. — Sucres cristallisés en poudre, 75,25 à 75,75.

KEPHALDOL 6556

HOUBLONS

ANVERS, 29 avril

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost disponible, 225 à 227,50 ; nouvelle récolte 122,50 à 125. Tendance soutenue.

PETROLES

ANVERS, 29 avril

Raffiné américain, les 100 kilos : disponible, 23,50 ; mai, 23,75 ; juillet-août, 24 fr. Tendance ferme.

COURS DES METAUX

LONDRES, 30 avril

	C. préc.	C. jour
Cuivre comptant	66 5/8	70 7 6
Cuivre, trois mois	71 3/4	71 5
Etain, comptant	212	210
Etain, trois mois	209 10	208
Plomb comptant	16 5/8	16 5/8
Zinc	25 7/8	25 7/8
Fontes à Glasgow, cpt	54 10	54 8

ENCORE UNE BONNE PREUVE

D'AUTANT PLUS QUE C'EST A FIVES-LILLE MEME QU'ELLE PEUT ÊTRE CONTROLÉE

Beaucoup de personnes négligent le mal de dos parce qu'elles croient que c'est une faiblesse des muscles due au surmenage.

Mais cette douleur ne vient pas du dos, mais bien des reins (vulg. rognons) qui sont situés sous le dos.

Or ces organes sont seuls capables de maintenir le sang pur et vigoureux sans lequel la santé est impossible.

Le mal de dos est donc un avertissement précieux, car il indique que les reins sont faibles.

Si les reins sont faibles, l'acide urique qu'ils laissent dans le sang ne tarde pas à se répandre dans tout le corps.

Plus le mal des reins est négligé, plus il est difficile à guérir.

Les Pilules Foster pour les Reins ramènent doucement et sûrement les reins à la santé et à l'activité, comme dans l'exemple suivant :

Fives-Lille (Nord), 37, rue Prouvost, M. A. Petrans nous dit : « Je souffrais énormément de douleurs dans les reins depuis deux ans et je ne pouvais marcher sans bâton ni faire quoi que ce soit. Mon sommeil était mauvais et je me levais brisé de fatigue. L'urine était brûlante, difficile. Jamais je ne me serais attendu à être aussi rapidement délivré que je l'ai été par les Pilules Foster (Lille : Pharmacie Leclercq, 16, Grand'Place), et cela en quelques semaines. J'ai repris des forces de l'appétit, ma digestion se fait bien, en un mot, ma santé est très bonne ».

Foster's Backache Kidney Pills — MARQUE DÉPOSÉE

Toutes pharmacies (3 fr. 50 la boîte, six boîtes pour 19 fr.) ou franco par poste : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. Demandez bien et exigez les véritables Pilules Foster ; refusez ou faites-vous rembourser tout ce qui ne porte par la marque ci contre. 0185-22

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(BANQUE) 40, r. de la Care ROUBAIX

1, pl. de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons.—Service de coffre-forts. 0277

CONSEIL PRÉCIEUX

A ceux qui ne connaissent pas encore L'EXCELLENT VIN DE

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

nous conseillons vivement de goûter cet INCOMPARABLE APÉRITIF recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER UN « TRILLES »

et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille 0282

FRÈRES MARISTES

Anciens Pensionnats de Paris et du Nord

PERUWELZ-BONSECOURS

(Belgique)

6195

Le MEILLEUR CAFÉ est le CAFÉ FIN de la Maison WATERLOT-LAMBELIN

Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

René CARTON, successeur 073

TRAITEMENT SPÉCIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS

MALADIES NERVEUSES, etc.

CURES de Repos et de Convalescence.

INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE ET DIÉTÉTIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bonsecours (Belgique)

0283

BOURSE DE LILLE

DU 30 AVRIL 1912

CHARBONNAGES

	C. jour	C. préc.	Offre	Demand
Aibi	— —	380 —	400 —	380 —
Aibi (fond.)	284 —	284 —	284 —	280 —
Aniche	2751 —	2750 —	2790 —	2750 —
Anzin	8830 —	8820 —	8830 —	8775 —
Bully-Grenay	5925 —	5950 —	5940 —	5910 —
— 1/50e	119 —	119 —	120 —	118 —
Blanzy	— —	559 —	560 —	— —
Bruay ent	1435 —	1446 —	1437 —	1432 —
Bruay 10e	144 25	143 50	145 —	143 75
Carvin ent.	4204 —	4211 —	4215 —	4190 —
Carvin 5e	838 —	833 —	840 —	835 —
La Clarence	439 —	440 —	440 —	437 —
Courrières	4383 —	4390 —	4385 —	4380 —
Crespin t. v.	98 —	99 50	99 —	97 50
Douchy	1009 —	1009 —	1025 —	1005 —
Dourges 100e	465 —	470 —	470 —	465 —
Drocourt	7150 —	7155 —	— —	— —
— 10e	709 —	715 —	710 —	705 —
Escarpelle	806 —	805 —	810 —	805 —
Ferfay	417 —	428 —	420 —	411 —
Flines-Rach.	76 50	79 —	78 —	76 50
Lens ent. p.	1448 —	1451 —	1450 —	1445 —
Lens 10e	145 75	145 75	146 —	145 —
Liévin	4730 —	4748 —	4735 —	4710 —
Liévin 30e	156 25	157 —	157 —	156 —
Ligny-l-Aire	501 —	500 —	505 —	500 —
Marles 30 %	3260 —	3225 —	3270 —	3225 —
Marles 70 %	4765 —	4755 —	4790 —	4760 —
Marles 20e	239 75	237 75	240 —	239 —
Meurchin 5e	2500 —	2485 —	2500 —	2490 —
Nord d'Aniche	102 —	104 —	104 —	102 —
Ostricourt	2930 —	2825 —	2830 —	2820 —
Rhivencelles	— —	1600 —	1600 —	— —
Vicoigne a.	1762 —	1755 —	1769 —	1760 —
Vicoigne 10e	176 50	178 —	177 —	176 —

BANQUES (Actions)

	C. jour	C. préc.
Crédit du Nord	800 —	800 —
Verley-Decroix	— —	1367 —
Devilder et Cie	585 —	585 —

VALEURS DIVERSES

Gaz de Wazemmes	— —	749 —
Rousseau	— —	430 —
St-Sauv.-Arras (15 janv. 12)	— —	340 —
Blache-S-Vaast (15 juill. 11)	— —	3850 —
Margarine-Béth. (1 oct. 11)	199 —	200 —
Denain-Anzin (1er oct. 11)	2700 —	2695 —
Fives-Lille	— —	1060 —
La Lucette	565 —	570 —
Senelle-Maub. (30 juin 11).	— —	1265 —
Lille et Bonnières p.	625 —	620 —
Etablissem. St-Amand	— —	860 —
Tramways Electr. de Lille	— —	689 —
Chantiers de France	618 —	620 —
Etablissements Wibaux	— —	150 —
Laiteries Nord de la France	269 —	267 —
Delespaul-Havez	— —	112 —

OBLIGATIONS. — Béthune 1905, 358 50. — Clarence 1903, 450. — Liévin 1907, 481. — Liévin 1910, 489. — Marles 1906, 484. — Ostricourt 1910, 473. — Vicoigne 1901, 481. — Vicoigne 1911, 473.

Coupons annoncés

2 mai : Société immobilière, brut et net, 20 fr.

15 mai : Usine des Quatre-Fils-Aymon, c. n. 1, brut et net, 3 fr.

Coupons détachés

1er mai : Ciments de Danges, coupon n° 2, brut 30, net nom. 30, port. 28 78.

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE (le kilo)	ŒUFS (le mille)	POMMES DE TERRE (les 100 kilos)
Paris, 24 avril (pour comparaison)	Normandie 2,60 3,76 Bretagne 2,50 3,30 Touraine 2,70 3,84 Nord et Est 2,40 3,10	Normandie Picardie extra 96 118 94 110 choix 84 92 80 90	Midi 50,» 70,» Holl. c. 12,» 14,» Sauc. r. 10,» 12,» Jeune c. r. 9,» 12,»
Lille, 24 avril	3,70 à 4,» le kilo	9,» à 10,» le cent	12,» à 13,» les 100 k.
Aire, 26 avril	3,20 à »,» le kilo	2,45 à »,» le quart	6,» à 8,» les 100 k.
Armentières, 29 avril	3,50 à »,» le kilo	9,» à »,» le cent	15,» à »,» les 100 k.
Arnèke, 23 avril	3,40 à 3,50 le kilo	2,20 à 2,35 le quart	
Avesnes, 26 avril	1,30 à 1,40 la livre	2,10 à 2,20 le quart	
Bailleul, 30 avril	1,70 à 1,90 la livre	2,15 à 2,30 le quart	7,» à 10,» les 100 kl.
Bergues, 29 avril	2,60 à 2,87 le kilo	2,40 à »,» le quart	9,93 à »,» les 100 kl.
Bourbourg, 23 avril	2,40 à 3,» le kilo	2,30 à 2,50 le quart	8,50 à 12,» les 100 k.
Cambrai, 27 avril	1,85 à 1,90 la livre	2,20 à 2,40 le quart	16,» à 25,» les 100 k.
Cassel, 18 avril	1,50 à 1,75 la livre	2,20 à 2,30 le quart	
Courtrai, 22 avril	2,75 à »,» le kilo	2,15 à »,» le quart	11,50 à »,» les 100 k.
Cysoing, 22 avril	1,50 à »,» la livre	2,30 à »,» le quart	10,» à »,» les 100 k.
Douai, 11 avril	1,60 à 1,70 la livre	2,40 à »,» le quart	14,» à »,» les100 k.
Estaires, 18 avril	2,» à 2,15 la livre	2,25 à 2,50 le quart	8,» à 11,» les 100 k.
Etreungt, 25 avril	1,10 à 1,15 la livre	2,10 à »,» le quart	
Fourmies, 20 avril	1,30 à 1,50 la livre	2,10 à 2,20 le quart	
Haubourdin, 26 avril	1,85 à »,» la livre	2,50 à »,» le quart	8,50 à »,» les 100 k.
Hazebrouck, 29 avril	1,40 à 1,75 la livre	1,95 à 2,20 le quart	
Hondschoote, 12 avril	1,60 à 1,80 la livre	2,» à 2,20 le quart	
La Bassée, 18 avril	1,80 à 2,00 la livre	2,40 à 2,50 le quart	15,» à »,» les 100 k.
Landrecies, 27 avril	1,45 à 1,50 la livre	2,20 à 2,50 le quart	
Le Quesnoy, 26 avril	1,50 à »,» la livre	2,30 à »,» le quart	
Merville, 24 avril	1,80 à »,» la livre	2,30 à »,» le quart	8,50 à 15,» les 100 k.
Ors, 23 avril	1,15 à 1,20 la livre	2,10 à 2,20 le quart	
St-Amand, 27 avril	1,70 à 1,80 la livre	2,20 à »,» le quart	
Seclin, 22 avril	1,80 à 2,» la livre	2,60 à »,» le quart	9,» à 14,» les 100 k.
Solesmes, 27 mars	1,80 à »,» la livre	2,10 à »,» le quart	
Somain, 26 avril	1,80 à 1,90 la livre	1,15 à 1,20 le 1/2 q.	
Steenvoorde, 27 avril	1,25 à 1,45 la livre	1,99 à 2,10 le quart	
Valenciennes, 27 avril	1,90 à »,» la livre	2,30 à »,» le quart	
Wasquehal, 26 avril	1,90 à »,» la livre	1,25 à »,» le 1/2 q.	

Petite Bourse du 30 au comptant

VALEURS	Préc.	Clôt.	VALEURS	Préc.	Clôt.
3%	93 92	93 97	Ville de Paris 1892 2 1/2	335 ..	336 50
Indo-Ch. 4 1/2	434 —	433 50	1895 2 1/2	335 ..	333 ..
Indo-Ch. 3 %	411 ..	413 ..	1899 2 1/2	... ..	... ..
Chinois 6 %	... ..	... ..	1904 2 1/2	... ..	... ..
Russes 4 %	95 60	95 95	Com. 1879	462 ..	465 ..
Russ. 3% 1896	79 60	79 80	— 1880	500 ..	500 ..
Banque de F.	4170 —	4125 ..	— 1881	368 ..	368 ..
Crédit Foncier	850 .	845 ..	— 1892	427 ..	426 ..
Cr. Lyonnais	1900 ..	1912 ..	— 1899	436 ..	437 50
Banq. de Paris	1775 ..	1775 ..	Foncier 1879	535 ..	532 ..
Société Gén.	614 ..	614 ..	— 1883	407 ..	407 ..
Rio	949 ..	949 ..	— 1885	435 ..	435 ..
Midi	1083 ..	1085 ..	— 1895	448 ..	445 ..
Nord	1660 ..	1666 ..	Obligations		
Orléans	1291 ..	1294 ..	Nord 3 %	416 25	410 ..
Ouest	936 ..	936 ..	Est 3 %	416 ..	417 ..
P.L.M.	1270 ..	1265 ..	Ouest 3 %	414 ..	414 ..
Ville de Paris	... ..	... ..	Ouest 3 %	412 ..	410 ..
Indo 4 %	535 ..	535 ..	P.L.M. 3 %	393 ..	412 ..
1871 3 %	395 25	399 50	P.L.M. 3 %	413 75	413 75
1875 4 %	537 ..	... ..	